

Justificatif généré le 04/10/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 04/10/2024

Département : Paris (75)

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20240000005765_2024-09-17

N° d'annonce : 7501JAL20240000005765_2024-09-17

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS
EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT D'INTERDICTION DE GÉRER
JUGEMENT EN DATE DU 17 SEPTEMBRE 2024

AKYUM

Siège social : 4 place Aurélie Nemours, 75013 Paris
810073247 R.C.S. Paris

Activité : Conseils aux entreprises conseil en communication

Greffe du tribunal de Paris. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. Bruno Sahok pour une durée de 5 ans.